Zeitschrift: Vox Romanica
Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum
Band: 40 (1981)

Artikel: Absence d'"Intercourse" ou "Esprit de clocher"?
Autor: Wüest, Jakob
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-31327

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Absence d'«Intercourse» ou «Esprit de clocher»?

A propos des zones frontières du domaine francoprovençal

Dans le chapitre IV de la quatrième partie du *Cours de linguistique générale*, Ferdinand de Saussure attribue le phénomène de la dialectalisation à «deux forces agissant sans cesse simultanément et en sens contraire: d'une part l'esprit particulariste, l'«esprit de clocher»; de l'autre, la force d'«intercourse», qui crée les communications entre les hommes.» L'existence de la seconde force me paraît incontestable, car, pour me servir des mots de Lucien Febvre, elle est la manifestation «de ce que l'on peut appeler, sans finalisme, l'objet du langage: la facilité des relations entre les hommes[1].» Toujours selon Lucien Febvre, l'unité du langage serait pourtant menacée par les innovations linguistiques qui affectent d'abord les parlers isolés, car «il n'y a point de raisons pour qu'elles soient les mêmes, pour qu'elles ressemblent de village en village, de groupe à groupe (ib.).» Et il indique dans quels cas les forces de différenciation linguistique prévalent: «...c'est en réalité dans tous les cas où des groupes d'hommes voisins, pour des raisons quelconques, cessent d'entretenir des relations suivies (ib.).»

Dans ma thèse, consacrée aux grandes divisions phonologiques de la Gallo-Romania[2], je me suis servi d'une conception fort proche de celle du grand historien. La dialectalisation y apparaît essentiellement comme une force négative, comme un phénomène d'absence d'«intercourse», et non comme une force active animée par un esprit particulariste. Dans deux articles récents, Jacques Allières a cependant essayé d'expliquer certains changements phonétiques et morphologiques par l'esprit particulariste d'une population vivant à la limite entre deux zones dialectales. Dans sa contribution aux *Mélanges Gossen*[3], il s'occupe du changement *ü* > *ö*, changement non pertinent au point de vue phonologique, car l'occitan ne possède en général pas de phonème *ö*. Ce changement est notamment attesté aux confins de l'occitan et du catalan, ainsi qu'aux confins du languedocien et du gascon. Jacques Allières pense que ce phénomène peut être considéré comme une sorte d'«emblème d'une microethnie». En d'autres termes, il s'agirait d'une manifestation de ce que Ferdinand de Saussure a appelé, avec une connotation moins positive, l'«esprit de clocher».

Dans un second article, Jacques Allières parle même d'une «fonction ethno-

[1] Lucien Febvre, *Le développement des langues et l'histoire*, *Revue de synthèse historique 27* (1913), 52–65, citations p. 61 s.

[2] Jakob Wüest, *La dialectalisation de la Gallo-Romania*. Problèmes phonologiques, Berne 1979 *(Romanica Helvetica 91)*.

[3] Jacques Allières, *Ö pour ü et les marches gallo-romanes*, in: *Mélanges offerts à Carl Theodor Gossen*, Berne-Liège 1976, vol. I, p. 67–76.

démarcative», qu'il présente de la façon suivante: «...lorsqu'un trait dialectal original ne trouve pas son explication dans quelque conditionnement structural et que son aire d'extension se dessine approximativement autour d'une limite ancienne ou récente séparant deux groupes ethniques *lato sensu*, on peut selon toute vraisemblance le considérer comme dû à l'exercice d'une fonction essentielle en géo-linguistique, la fonction ethno-démarcative[4].» Outre le changement *ü* > *ö*, il mentionne dans ce second article quelques particularités de la morphologie gasconne. On notera pourtant que, dans le passage cité, notre auteur subordonne la fonction en question aux considérations structurales. Il ne croit pas que des changements proprement phonologiques puissent s'expliquer de cette manière.

Dans le suggestif essai qu'ils viennent de publier sous le titre *La phonologie panchronique*[5], Claude Hagège et André Haudricourt accordent une place de choix à la théorie de Jacques Allières (p. 141–144). Ils en parlent dans le chapitre intitulé «L'affirmation de l'identité du groupe» (p. 138–158), qui me semble pourtant d'un caractère assez hétéroclite, et où les autres exemples n'illustrent guère la théorie de Jacques Allières. L'utilité de celle-ci reste donc à vérifier et, comme l'occasion se présentait de dédicacer cet article à l'ancien rédacteur en chef du *GPSR*, j'ai pensé que les zones frontières du domaine francoprovençal constituaient un terrain particulièrement propice à une telle entreprise. C'est surtout aux confins du domaine occitan que j'ai trouvé quelques particularités qui mériteraient d'être réexaminées à la lumière de la théorie de Jacques Allières.

Un des traits que l'auvergnat partage avec le francoprovençal est le changement *tš* > *ts*, lequel n'est souvent que le point de départ pour d'autres changements. Pourtant, l'aire de ce changement est presque scindée en deux par une profonde poche, qui s'étend du Forez jusqu'à la région grenobloise[6]. C'est là qu'on trouve la variante française /*š*/, de sorte qu'on aimerait croire à une poussée secondaire du français. Mgr Pierre Gardette a réfuté cette explication depuis longtemps: «Il est difficile de parler d'un cheminement du *š* de Thiers à Grenoble, parce que c'est là un étrange chemin: si le passage Thiers–Noirétable peut à la rigueur faire figure de grande route, que dire de la route de Saint-Etienne au Rhône, à travers le massif du Pilat? (...) Il est aussi difficile de parler d'un rayonnement des grands centres: Saint-Etienne n'était pas un grand centre au moment où s'est produit le phénomène; et le seul centre vraiment capable de rayonner, Lyon, se trouve non au centre d'une zone de *š* mais modestement sur un bord[7].»

[4] JACQUES ALLIÈRES, *La fonction ethno-démarcative en linguistique*, in: *Actes du IIe Colloque de linguistique fonctionnelle*, Clermont-Ferrand s.d., p. 173–180, citation p. 177.

[5] CLAUDE HAGÈGE / ANDRÉ HAUDRICOURT, *La phonologie panchronique*. Comment les sons changent dans les langues, Paris 1978 *(SUP – Le linguiste 20)*.

[6] Cf. ALBERT DAUZAT, *Essais de géographie linguistique II:* Problèmes phonétiques, Paris 1928, carte 13, et KARIN RINGENSON, *Etude sur la palatalisation de K devant une voyelle antérieure en français*, Paris 1922, carte 2.

[7] PIERRE GARDETTE, *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon 1941, p. 72–73.

Dans un article de 1970, Mgr Gardette est revenu à ce problème et a proposé lui-même l'explication suivante: «Dans une région frontière où les nombreux produits francoprovençaux de K + A *(ts, s, ʒ, šy)* s'opposaient au produit occitan plus uniforme (partout *ts*, sauf dans une petite zone de *tš* en Auvergne) et créaient une zone d'incertitude, le *ch* français est venu au secours en supprimant l'incertitude[8].» Mgr Gardette rapproche ce changement de la poussée de la négation française *personne* le long du même axe. L'insécurité linguistique qui aurait régné dans la zone frontière aurait créé un climat favorable à l'emprunt. Comme le résultat propre à la zone frontière coïncide ici avec celui du français, on hésite en effet à parler de «fonction ethno-démarcative», mais je ne crois pas qu'on puisse exclure cette dernière interprétation.

De l'autre côté de la limite entre occitan et francoprovençal, on trouve un phénomène dont j'ai pensé un moment qu'il pourrait s'expliquer de la même manière. On sait qu'en français, ę́ s'est diphtongué en *ea* devant $u < \text{-}l^{cons.}$. Ce changement concernait surtout le suffixe -ELLU, mais, en vérité, ce n'est que le pluriel *-eaux* qui est régulier au point de vue phonétique. Au singulier, où le *l* ne se trouvait pas en position préconsonantique, *-el* aurait dû se conserver, mais cette terminaison ne survit que dans *nouvel*, à quoi il faut encore ajouter la forme *bel*. La terminaison *-eau* est analogique. Dans les dialectes de l'Est, l'analogie a, par contre, opéré en sens inverse. Au singulier comme au pluriel, on emploie une terminaison du type ⌜*-e*⌝, qui provient de *-el* avec chute de la consonne finale[9]. Enfin, certains dialectes normands et bretons ont conservé l'ancienne alternance ⌜*e*⌝ : ⌜*iau*⌝.

La diphtongaison ę́ > *ea* devant $u < \text{-}l^{cons.}$ a également eu lieu dans une partie du domaine francoprovençal ou peut-être même dans le domaine tout entier, car certains résultats modernes peuvent être dus à une réfection analogique. A vrai dire, le changement empiète même un peu sur le domaine occitan, sauf dans l'Ouest de la France. Dans les dialectes occitans en question, l'ancienne alternance ⌜*e*⌝ : ⌜*iau*⌝ s'est pourtant conservée à son tour. La carte 1132 *râteau, râteaux* de l'*ALF* l'atteste, d'Est en Ouest, aux points suivants: Italie (vallées vaudoises) 972, Hautes-Alpes 971, Isère 849, Drôme 837 et 838, Ardèche 825, Haute-Loire 817, Loire 816, Puy-de-Dôme 703, 804, 805, 806 et 809, ainsi que Corrèze 609 et 707[10]. Ces points forment une zone en forme de serpent, qui s'adosse à toute la frontière entre occitan et francoprovençal, puis à la frontière entre occitan et français au Nord de l'Auvergne.

[8] PIERRE GARDETTE, *Rencontre de synonymes et pénétration du français dans les aires marginales*, *RLiR 34* (1970), 280–305, citation p. 300.

[9] Cf. WÜEST, *op. cit.*, p. 295–297, carte XIV.

[10] Je n'ai pas tenu compte de l'alternance ⌜*-e*⌝ : ⌜*-eu*⌝ en Ardèche. Par contre, l'existence de notre alternance dans le Nord de la Corrèze est confirmée par la carte 401 *oiseau/oiseaux* de *l'ALAL*. – D'autres cartes (*ALF* 295 *ciseau* [de menuisier], *ciseaux* [de couturière], 822 *marteau*; *ALLy* 38 *râteau, râteaux*, 498 *oiseau, oiseaux*, 634 *couteau, couteaux*, 1133 *chapeau, chapeaux*; *ALMC* 305 *oiseau, oiseaux*, 489 *agneau, agneaux*, 952 *râteau, râteaux*, 1391 *marteau, marteaux*) montrent à peu près la même répartition des formes.

On ne peut plus guère parler d'«esprit de clocher» à propos d'une telle zone, longue de près de 500 km. A mon avis, il faut surtout tenir compte du fait que nous avons affaire à deux changements consécutifs: la diphtongaison, d'abord; la réfection analogique, ensuite. Or, comme le prouve l'existence d'une alternance analogue en Normandie et en Bretagne, le premier changement devait être plus expansif que le second. Cela n'est pas étonnant, car le second changement présuppose le premier. Dans notre cas, la diphtongaison a empiété sur le domaine occitan, mais les réfections analogiques se sont arrêtées à la frontière. Il ne faut donc pas chercher d'autre explication. D'ailleurs, je ne cite pas ce changement pour réfuter la théorie de Jacques Allières, mais seulement pour montrer qu'elle n'est pas applicable à n'importe quel changement propre à une zone frontière.

Au fond, il est très plausible que les habitants d'une zone frontière, ballottée entre deux domaines linguistiques, puissent éprouver le besoin de se démarquer un peu de leurs voisins. C'est ainsi que pourrait aussi s'expliquer la particularité suivante. On sait que la diphtongaison de ę́ devant yod est un changement commun à l'occitan, au français et au francoprovençal. Dans certains dialectes gallo-romans, on ne retrouve pourtant aucune trace de cette diphtongaison. J'aimerais croire qu'il s'agit là de régressions, mais peu importe. En Auvergne, ę́ + Y aboutit ainsi à *ei* et, du côté francoprovençal, la diphtongaison est également inconnue dans la plus grande partie du Forez et dans la région stéphanoise. Dans ces derniers dialectes, ę́ + Y se confond, par contre, avec ę́[, ę́ + Y[11].

Ce n'est que sur le plateau de Saint-Bonnet que la diphtongue qui provient de ces deux sources est devenue à son tour *oi*, changement non phonologique, car ni ǫ́ + Y ni ǫ + Y ne sont restés *oi* dans cette région. Or, le plateau de Saint-Bonnet est la zone typique de transition. Situé au Sud-Ouest du Forez, autrefois partagé entre les diocèses de Lyon et du Puy, il est qualifié de «Forez provençal» par Mgr Gardette (*op. cit.*, p. 264), mais cela n'empêche qu'il partage certains traits avec le francoprovençal ... ou qu'il présente même un trait original.

Voilà une autre manifestation de l'«esprit de clocher», et je suis sûr qu'en cherchant plus systématiquement, on en trouverait encore d'autres. Toujours est-il que ces cas sont assez peu nombreux. Le trait caractéristique des zones frontières n'est pas leur originalité, mais leur caractère transitoire. Elles peuvent atteindre des dimensions assez imposantes. C'est ainsi que la zone frontière entre le francoprovençal et le dialecte comtois s'étend de la Saône jusqu'à la frontière suisse sur une largeur de 160 km et peut atteindre une profondeur d'une soixantaine de kilomètres[12]. Le traitement des voyelles finales y est celui du francoprovençal, mais le Á[après non palatale ne se conserve que de façon sporadique, et les formes typiquement francoprovençales *nostron* et *vostron* y sont inconnues. Dans l'ensemble, cette zone penche

[11] Cf. GARDETTE, *op. cit.*, p. 227–231, 238–242, cartes 47 et 49.

[12] Cette zone a été décrite par KONRAD LOBECK, *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze zwischen Jura und Saône*, Genève-Erlenbach-Zürich 1945 *(Romanica Helvetica 23)*.

pourtant plutôt du côté francoprovençal, car les traits typiquement bourguignons et comtois (À, Á[> ę, É] > ǫ, ęi > ǫi), à l'exception de la chute du R préconsonantique[13], y sont également inconnus.

Or, il ne faut jamais discuter des grandes divisions linguistiques de la Gallo-Romania sans tenir compte des disparités du peuplement ancien[14]. Dans l'ensemble, le peuplement de la Gaule antique ne fut pas très dense, sauf probablement en Narbonnaise et près des côtes de la Manche. Dans l'Est du Bassin Parisien, de vastes clairières culturales alternaient avec de véritables déserts humains. Ailleurs, surtout dans l'Ouest, mais aussi en Helvétie, le peuplement était encore plus clairsemé. En tout cas, de vastes zones presque vides d'hommes ont dû subsister jusqu'à l'époque des grands défrichements des trois premiers siècles de notre millénaire. Ces marches frontières faisaient obstacle aux relations humaines, surtout là où aucune voie de communicaton, routière ou fluviale, ne les traversait. C'est pourquoi on peut les considérer comme des limites linguistiques en puissance.

La limite nord du domaine francoprovençal s'appuie, elle aussi, sur deux obstacles majeurs, à savoir le Haut-Jura, dont le peuplement est postérieur à l'an mil[15], et la Bresse, qui n'était jamais vide d'hommes[16], mais dont la richesse actuelle est tout à fait récente. Longtemps, cette région était marécageuse et fortement boisée, évitée par les hommes. Cependant, la Bresse presque entière appartient au domaine francoprovençal. La zone de transition dont il vient d'être question se situe plus au nord, dans une région où les toponymes anciens en *-ay*, *-ey* < IACU et en *-ens*, *-ans* < germ. *-ingôs* ne sont pas rares. En outre, le trait francoprovençal le plus résistant est le traitement des voyelles finales. On sait que le francoprovençal distingue en position finale atone quatre voyelles, *-i*, *-e*, *-a* et *-o*, qui se sont confondues en un seul phonème en français, avant que celui-ci ne tombe à son tour. Comme il faut probablement considérer comme irréversible tout changement qui mène à une confusion phonologique totale, nous pouvons exclure d'emblée l'hypothèse d'une poussée secondaire du vocalisme francoprovençal. Il est plus difficile d'exclure l'hypothèse inverse d'une poussée secondaire des dialectes français, mais elle resterait à prouver.

Cependant, le Jura n'a pas toujours servi de limite de démarcation. A l'époque romaine, des routes importantes le traversaient, notamment la route qui reliait Besançon à Lausanne par la cluse de Pontarlier et qu'empruntait le trafic qui rejoignait

13 Cf. LOBECK, *op. cit.*, p. 95–99, carte C2.

14 ROGER DION, *Les frontières de la France*, Paris 1947, reste l'ouvrage fondamental sur la question, mais il faut aussi tenir compte des précisions que ROBERT FOSSIER, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 2 vol., Louvain 1968, apporte pour la Picardie. Dans ma thèse (*op. cit.*, p. 357), j'ai essayé de dresser une carte très provisoire du peuplement de la Gaule, qui est le fruit de mes lectures archéologiques, toponymiques, géographiques et historiques.

15 Cf. SUZANNE DAVEAU, *Les Régions frontalières de la Montagne Jurassienne*. Etude de géographie humaine, Trévoux 1959, p. 37ss.

16 Cf. par exemple GEORGES DUBY, *La Société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, Paris 1953, p. 10–12.

ensuite l'Italie par le col du Grand-Saint-Bernard. Sous le Bas-Empire, les cités des *Helvetii* et des *Sequani* se trouvaient réunies en une seule province transjurassienne, la *Maxima Sequanorum*, et il semble désormais établi que la *Sapaudia*, où les Burgondes furent admis à partager les terres avec la noblesse romaine s'étendait des deux côtés du Jura[17]. Certains courants économiques et commerciaux à travers le Jura devaient donc subsister au début du Moyen Age, quand apparurent les grandes divisions linguistiques du domaine gallo-roman. De toute évidence, ils n'étaient pas assez forts pour éviter la rupture. Mais il est logique que les influences conservatrices venues de l'autre côté du Jura fussent le plus sensibles dans la région de Pontarlier. C'est ainsi que ce curieux avant-poste du francoprovençal a pu se former au-delà de la limite virtuelle sur les plateaux jurassiens autour de Pontarlier. Encore ne faudrait-il pas s'étonner si le francoprovençal parlé dans une région aussi excentrique n'avait jamais été très pur.

La limite linguistique dans le Jura français me semble donc l'exemple caractéristique d'une limite qui s'est formée parce que la force d'«intercourse» n'était pas suffisamment forte. En tout cas, la zone de transition ne connaît aucun trait phonétique ou morphologique qui lui soit propre.

Plus à l'est, sur le territoire suisse, la limite du francoprovençal, sans être linéaire, se présente d'une façon beaucoup plus nette. Elle s'est fixée ici dans un ancien désert frontière. A l'époque romaine, il ne semble pas avoir eu d'habitat stable entre la vallée de Porrentruy et le lac de Bienne[18]. Il se peut que la limite confessionnelle entre le Nord catholique et le Sud protestant ait contribué à la stabilité de la limite[19]. Pourtant, la région de Moutier, quoique protestante, n'appartient pas à l'ancienne zone francoprovençale[20]. Or, le trait le plus saillant du dialecte jurassien est le fait que A libre et accentué après non palatale devient /ę̄/ et non /ā/, résultat qu'on trouve à la fois en francoprovençal et dans le dialecte comtois. Depuis la démonstration de Maurice Grammont[21], tout le monde admet pourtant que le /ā/ comtois est dû à une régression. En tout cas, les chartes médiévales originaires du Nord de la Franche-

17 Cf. le résumé dans WÜEST, *op. cit.*, p. 345s.

18 Cf. *Atlas der Schweiz/Atlas de la Suisse/Atlante de la Svizzera*, Wabern/Bern 1978, carte 20/1; HEKTOR AMMANN/KARL SCHIB, *Historischer Atlas der Schweiz/Atlas historique de la Suisse*, Aarau ²1958, carte 6; PIERRE OTTO BESSIRE, *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*, Moutier ²1977, p. 17/18.

19 Cf. ANDRES M. KRISTOL, *La densité des liaisons matrimoniales le long de la frontière entre le français et le francoprovençal dans le Jura suisse*, *VRom. 35* (1976), 61–94.

20 Cf. l'excellent article de MICHEL BURGER, *A propos de la limite nord du francoprovençal*, in: *Colloque de dialectologie francoprovençale. Actes*, Neuchâtel-Genève 1971, p. 56–69. – MICHEL BURGER soutient cependant que tout le Jura a d'abord appartenu à la zone francoprovençale. En effet, -ATA et -ĒTA sont devenus *ã* dans une partie du Jura. Il ne croit pas que ce *ã* puisse provenir à son tour de *ẽ*, comme le suggère au fond l'évolution parallèle de -ĒTA. Il note qu'il existe des noms de lieu en *Pran* < PRATA à Saicourt et à Bévilard, où E + nasale aboutit à *ǫ* (p. 67), mais le changement E + nasale > *õ* > *ǫ* pourrait bien être antérieur à la nasalisation de -ĒTA, -ATA.

21 MAURICE GRAMMONT, *Le patois de la Franche-Montagne et en particulier de Damprichard*, Paris 1901, p. 91ss.

Comté ne connaissent que les graphèmes *e* et *ei* pour Á[, tandis que les noëls bisontins du XVIIIe siècle, par exemple, emploient toujours le graphème *a*[22].

Etant donné que le canton du Jura se présente comme un ilôt de /ę̄/ dans une mer de /ā/, on peut se poser la question si ce n'est pas là une autre manifestation de la «fonction ethno-démarcative». Je n'y crois pas. On constatera d'abord que le changement comtois /ę̄/ > /ā/ n'est pas très expansif. Il est également inconnu dans la région de Pontarlier. C'est un changement plutôt tardif, qui appartient à une époque où la langue française assumait déjà largement la fonction de langue véhiculaire à la place des dialectes locaux et où, partant, la force d'«intercourse» était relativement faible au niveau des dialectes. D'ailleurs, le résultat /ę̄/ ne se trouve pas seulement dans l'ancien évêché de Bâle. De l'autre côté de la frontière politique, il se retrouve, d'après l'enquête de Colette Dondaine (*op. cit.*, carte 26), dans la plus grande partie du territoire de Belfort et dans une petite zone des départements voisins du Doubs et de la Haute-Saône, qui n'est pas loin de coïncider avec l'ancien comté de Montbéliard. Ainsi ce trait conservateur est-il commun à un ensemble de territoires, l'évêché de Bâle, le Sundgau et le comté de Montbéliard, qui n'ont jamais appartenu à la Franche-Comté d'avant la Révolution.

Reste à savoir si la différence entre /ā/ et /ę̄/ est phonétique ou phonologique. A vrai dire, il est difficile d'en décider dans une région où le système phonologique change presque d'un village à l'autre. Du côté comtois, nous disposons heureusement de la thèse d'Albert Pfenninger[23], qui a réexaminé d'un point de vue phonologique les dialectes des trois villages comtois de Damprichard, de Naisey et de Brotte-lès-Luxeuil, déjà étudiés par Maurice Grammont, Paul Alex et Jean Humbert[24]. Selon Albert Pfenninger, le phonème /ā/ n'y provient pas seulement de A accentué et libre après non palatale (sauf devant nasale ou L), mais encore de quatre autres sources:

1° Á] (devant R et S) > Damprichard, Naisey, Brotte /ā/.

L'allongement du A accentué et entravé par R et S est un phénomène tout à fait général dans notre région. Le résultat est toujours le même que dans le cas de Á[, c'est-à-dire /ā/ en francoprovençal et dans le dialecte comtois, mais /ę̄/ à l'intérieur du triangle Montbéliard/Belfort/Porrentruy[25].

2° Á + Y > Damprichard, Naisey, Brotte /ā/, sauf cas spéciaux.

Malgré quelques complications supplémentaires, ce cas est semblable au précédent. Maurice Grammont (*op. cit.*, p. 97) avait déjà noté que les formes /*fę̄*/ < FACIT

[22] Cf. COLETTE DONDAINE, *Les parlers comtois d'oïl*. Etude phonétique, Paris 1972, p. 22ss.

[23] ALBERT PFENNINGER, *Systemimmanente und intersystemare Phonologie, dargestellt am Beispiel der Parlers von Naisey, Damprichard und Brotte-lès-Luxeuil (Franche-Comté)*, Zürich 1977.

[24] Du côté suisse, il existe la thèse de WILLY MARTIN JEKER, *Lautlehre des Dialekts der Ajoie*, Aarau 1938, qui n'inspire pas entière confiance. Selon M. JEKER, [Á et Á], À auraient abouti en Ajoie au même résultat *ä*. D'après les *Tableaux phonétiques*, il existerait par contre une différence de longueur entre les deux résultats, comme il fallait s'y attendre.

[25] Cf. COLETTE DONDAINE, p. 240–245, carte 29.

FACTU, /fẹ̄r/ < FACERE, /pyẹ̄/ < PLACET, etc. du pays de Montbéliard s'opposent aux formes /bāz/ < BASIAT, /fā/ < FACTU, etc. du patois de Damprichard.

3° -ÁTA > Damprichard, Brotte /ā/, Naisey /ē/.

Ce suffixe montre très souvent une évolution particulière sous l'influence de la voyelle finale qui tombe. D'après les *Tableaux phonétiques*, col. 16, 19, 22, 25, etc., /ẹ̄/ est aussi le résultat le plus fréquent dans le Jura, même dans le Sud du Jura, où Á[se conserve généralement. La pertinence phonologique de ce changement est donc hors de doute, mais il s'agit probablement d'un changement secondaire.

4° É(+ R + consonne) > Damprichard, Naisey /ā/, Brotte /ē/.

Encore une fois, un changement secondaire a compliqué la situation phonologique. L'extrême diversité des résultats que Willy Martin Jeker (*op. cit.*, p. 23–25) a rencontré en Ajoie s'explique par une diphtongaison secondaire dans l'Est de notre domaine.

Si l'on admet donc que, dans les deux derniers cas, nous avons affaire à des évolutions secondaires, la régression ẹ̄ > ā devait être à l'origine un changement purement phonétique, au moins dans le dialecte de la Franche-Comté. Dans le triangle Montbéliard/Belfort/Porrentruy, ç'aurait été par contre un changement phonologique. En effet, il faut encore dire un mot du destin de A accentué, libre ou entravé, devant L. Non seulement Á devant L a conservé son timbre dans de nombreux dialectes français; dans le Sud-Est, il s'est même produit une diphtongaison Á > *au* devant L[26]. Cette diphtongue *au*, abondamment attestée par les scriptae médiévales, s'est conservée dans la région dijonnaise. En Franche-Comté, le résultat est /ō/, mais /ā/ dans le triangle Montbéliard/Belfort/Porrentruy, les limites étant une fois de plus à peu près les mêmes[27]. Jakob Hallauer, qui a étudié la scripta de l'Ajoie, est persuadé que la prononciation /ā/ fut atteinte dès le XIIIe siècle, les graphies *-al* et *-a* pour Á + L étant très fréquentes[28].

Certes, la présence d'un phonème /ā/ n'est pas encore une raison suffisante pour empêcher la régression ẹ̄ > ā, mais on me concédera peut-être qu'un changement purement phonétique est plus facilement accepté qu'un changement qui affecte les oppositions phonologiques. Cette raison structurale, jointe aux divisions politiques, devrait suffire à expliquer le relatif conservatisme du triangle Montbéliard/Belfort/Porrentruy. Dans ces conditions, il ne peut être question de «fonction ethno-démarcative», à moins qu'on ne veuille expliquer de cette manière l'évolution Á + L > /ā/ dans le triangle en question...

En conclusion, nous pouvons constater qu'il serait certainement faux de ne pas prendre en considération l'esprit particulariste dans l'explication des changements

[26] Cf. WÜEST, *op. cit.*, p. 169–171, carte VII.

[27] Cf. COLETTE DONDAINE, *op. cit.*, p. 232–236, carte 28.

[28] JAKOB HALLAUER, *Der Dialekt des Berner Jura im XIV. Jahrhundert*. Versuch einer Darstellung des Lautstandes auf Grund von Urkundenmaterial, Zürich 1920, p. 20ss.

linguistiques. Mais c'est là un facteur plutôt marginal. Les deux grandes forces contradictoires qui ont façonné le paysage linguistique semblent bien être la force d'«intercourse» et l'absence de cette force.

Zurich *Jakob Wüest*